

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») – Modifications des Règles relatives aux ordres fermes et aux opérations pré-arrangées

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la Bourse, de modifications Règles relatives aux ordres fermes et aux opérations pré-arrangées. La Bourse souhaite harmoniser et clarifier ses Règles afin de permettre l'exécution d'applications et d'opérations pré-arrangées sur stratégies à plusieurs instruments sur contrats à terme au moyen de la fonctionnalité d'ordres fermes dans les cas où l'exécution d'opérations sans délai prescrit (délai de zéro seconde) est permise. La Bourse souhaite aussi clarifier ses Règles en ce qui a trait aux seuils de volume minimal applicables à l'exécution d'opérations pré-arrangées et d'ordres fermes sur stratégies à plusieurs instruments.

(Les textes ont été publiés à la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2018-02-15, Vol. 15, n°6).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 16 mars 2017, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling
Analyste en produits dérivés
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4323
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4323
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : roland.geiling@lautorite.qc.ca

Maxime Lévesque
Analyste aux OAR
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4324
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4324
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : maxime.levesque@lautorite.qc.ca